

# Réflexions présentées au comité consultatif sur la réalité policière

Le 7 octobre 2020



**PRÉSENTÉ PAR :** Francis Lanouette, président  
Réseau Intersection





## TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT .....	1
RÉSEAU INTERSECTION.....	2
MISSION.....	2
ÉTAT DE SITUATION DU RÉSEAU .....	2
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT.....	4
SÉMINAIRE INTERSECTION .....	4
ENJEU DU RÉSEAU.....	5
LA POLICE COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC.....	5
LA FORMATION .....	7
LA VALORISATION DE LA PROFESSION POLICIÈRE AU QUÉBEC .....	8
CONCLUSION.....	9



## MOT DU PRÉSIDENT

Au nom des membres du conseil d'administration et en mon nom personnel, je tiens à remercier les membres du comité consultatif sur la réalité policière et son président pour l'invitation qui a été lancée au Réseau Intersection.

L'approche de police communautaire est et demeure l'assise sur laquelle les organisations policières doivent bâtir. Les événements des dernières années viennent plus que jamais confirmer le désir de la population d'avoir une institution policière qui est proche des citoyens et citoyennes qu'elle dessert. Cette proximité doit être prise en considération dans l'éventualité d'une réforme de la carte policière au Québec. Elle doit en être une considération centrale. C'est ainsi que la confiance du public envers ses services de police sera maintenue et même améliorée.

Comme la maxime du réseau l'exprime si bien, c'est *LA PROXIMITÉ* qui doit être *NOTRE PRIORITÉ*.

Francis Lanouette

Président





## RÉSEAU INTERSECTION

Depuis sa création en 1993, le Réseau Intersection est un lieu d'échanges, de partage de réflexion et de connaissance en matière de police communautaire. Il a acquis une expertise reconnue grâce aux services qu'il offre à ses membres. Ces derniers sont issus des services de police du Québec, des services de police autochtones du Québec, des forces de police de la francophonie canadienne (région acadienne et région ontarienne de Sudbury), des zones de police de la Belgique francophone, des forces de police ferroviaires du Canada, de la Gendarmerie royale du Canada, de l'École nationale de police du Québec, des milieux de l'éducation collégiale et du milieu municipal.

## MISSION

Développer, concrétiser et promouvoir un modèle de police qui s'appuie sur les composantes de l'approche de police communautaire ou de proximité en mobilisant les acteurs concernés en vue de prévenir la criminalité et de sécuriser les milieux de vie.

- Promouvoir et soutenir la prévention de la criminalité et la sécurité;
- Favoriser l'échange, le réseautage et la concertation;
- Favoriser la réflexion, la recherche et le développement.

## ÉTAT DE SITUATION DU RÉSEAU

Le Réseau a actuellement le vent dans les voiles. Depuis les cinq (5) dernières années, il a considérablement augmenté le nombre de ses membres (675 membres) en plus d'élargir son champ d'expertise avec l'arrivée de partenaires autochtones, de la francophonie canadienne et à l'échelle internationale. Le Réseau compte actuellement comme partenaire l'ensemble des organisations policières du Québec (31), six (6) services de police autochtones du Québec, le Contrôle routier du Québec, l'Unité permanente anticorruption (UPAC), quatre (4) forces de



# INTERSECTION

police du Nouveau-Brunswick (région acadienne), un (1) service de police de l'Ontario (Grand-Sudbury), la Gendarmerie royale du Canada, les services de police ferroviaires de VIA Rail, du CN et du CP et vingt-deux (22) zones de police de Belgique.

À ces services policiers s'ajoutent l'École nationale de police du Québec et trois (3) institutions collégiales. Notons également les partenaires financiers tels que le gouvernement du Québec avec l'implication du ministère de la Sécurité publique, le Secrétariat aux relations canadiennes ainsi que la Société de l'assurance automobile du Québec, l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ), la caisse Desjardins des policiers et policières, la Banque du Canada, Échec au crime et VIA Rail. Enfin, mentionnons que le Réseau a des ententes de collaboration avec Francopol et le Centre international de prévention de la criminalité (CIPC).

Le Réseau coordonne actuellement l'action de trois (3) comités régionaux (Québec, Estrie, région métropolitaine de Montréal). Ces comités se rencontrent régulièrement afin d'échanger sur les meilleures pratiques de police communautaire mises en place. Notons également qu'il poursuit sa transition vers le numérique, notamment par la mise en place d'un forum d'échanges, le partage des différentes initiatives sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, YouTube, LinkedIn.), une veille média et son infolettre, une bibliothèque virtuelle, les capsules reconnaissances, etc.

Enfin, par la tenue annuelle de son séminaire Intersection-MSP, la remise annuelle des prix d'excellence Intersection, du prix Jean-Langevin, du prix de la relève ainsi que du nouveau prix en sécurité routière Intersection/SAAQ, le Réseau fait rayonner l'approche de police communautaire et de proximité en maintenant à jour les connaissances dans le domaine et en faisant la promotion des meilleures initiatives mises en place par les organisations policières.





## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Dans son dernier plan stratégique, le Réseau s'est fixé comme objectif de poursuivre son expansion auprès des services policiers autochtones du Québec ainsi qu'au sein de la francophonie canadienne. Également, à travers son frère belge, il vise l'expansion du Réseau notamment du côté du Luxembourg et de la Suisse.

À ces projets d'expansion, s'ajoute tout le volet de la recherche. À cet égard, le Réseau est heureux de partager son expertise avec le comité mis en place par le MSP sur la réalité policière. Il est également impliqué à travers son président sur une recherche pilotée par l'université du Nouveau-Brunswick, et ce, en compagnie de l'École nationale de police du Québec, touchant spécifiquement à la violence conjugale et l'intervention policière s'y rattachant.

Notons que le Réseau serait disposé à avoir un rôle accru dans la mise à jour de la politique de l'approche de police communautaire développée par le MSP et qui date du début des années 2000 ou tout autre rôle que le ministère voudrait lui octroyer.

Enfin, le Réseau croit que la valorisation de la profession policière doit devenir une priorité et qu'il est bien positionné pour participer à cette valorisation.

## SÉMINAIRE INTERSECTION

Le séminaire Intersection-MSP demeure à ce jour un élément central du succès du Réseau. Ce séminaire, d'une grande qualité, permet aux organisations policières de mettre à jour leurs connaissances dans le domaine à travers des conférences et des ateliers tous plus pertinents les uns que les autres. À noter que l'activité est accréditée comme événement de formation pour les participants. Ce séminaire, qui se réinvente annuellement, suit de près les éléments d'actualité afin d'être toujours aussi pertinent. L'année 2020 marquait une première dans l'histoire du Réseau avec un comité organisateur composé de trois (3) services policiers





autochtones du Québec et de la Sûreté du Québec et touchant plusieurs thématiques en lien avec la réalité autochtone. Un moment clé permettant un rapprochement durable entre des services policiers allochtones et autochtones du Québec. Bien que la COVID-19 nous ait forcé à repousser cet évènement à 2021, ce rendez-vous sera, à n'en pas douter, un moment charnière.

## ENJEU DU RÉSEAU

Tel que mentionné précédemment, le Réseau est actuellement sur une belle lancée. Outre la pandémie qui a forcé notre organisme à effectuer un temps d'arrêt, force est d'admettre que le principal enjeu du Réseau demeure sa pérennité financière. L'organisation doit constamment rechercher de nouveaux partenaires financiers afin maintenir son offre de service. Ayant un seul employé à son service, et ce, à raison de 24 heures par semaine, il devient difficile pour notre Réseau d'envisager des projets d'envergure. Nous croyons que le Réseau devrait bénéficier de l'appui financier plus important des instances gouvernementales. La police de proximité demeure plus que jamais un sujet d'actualité et ce modèle de police doit être au cœur de tout projet de réforme de la police au Québec.

## LA POLICE COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC

Le Réseau est à même de constater l'évolution de l'approche de police communautaire au Québec depuis plus de 25 ans ainsi que le chemin qu'il reste à parcourir.

D'abord, il faut noter que les organisations policières ont fait des pas de géant dans ce domaine au cours des deux (2) dernières décennies. L'importance accordée au rapprochement avec le citoyen, les différents partenariats développés ne sont que quelques exemples pour illustrer un modèle qui a tranquillement su s'incruster au sein des organisations policières. Malheureusement, le développement du modèle au sein d'une majorité d'organisations ne s'est pas fait de façon transversale. Ce sont de petites équipes de spécialistes qui ont hérité de ce







# INTERSECTION

rôle alors qu'une grande majorité des policiers et policières ont poursuivi le travail traditionnel de la police.

C'est donc de ce côté que les efforts devront être mis au cours des prochaines années. Un changement de culture s'impose afin que l'ensemble des policiers et policières, peu importe la fonction qu'ils occupent, soient imprégnés de cette approche de police communautaire. Le travail du policier a énormément évolué au fil des années et une grande partie des interventions sont actuellement des interventions de nature sociale, d'où l'importance à accorder à ce modèle de police. C'est à travers une transversalité de l'approche que nos policiers et policières pourront mieux répondre aux attentes des citoyens et citoyennes du Québec.

À cette transversalité s'ajoutent une plus grande concertation et un meilleur partage des rôles entre la Sécurité publique et la Santé et services sociaux. Comme mentionné précédemment, une grande partie des interventions policières sont de nature sociale. Or, les systèmes de santé et les services de police travaillent auprès des mêmes clientèles, et ce, en silo. Il devient impératif de favoriser une plus grande collaboration entre ces deux entités. Certains projets d'équipes mixtes police/travail social ont démontré leur efficacité. Ajoutons qu'un des obstacles le plus souvent mentionné par les organisations policières à cette concertation est la difficulté à échanger l'information. Les lois actuelles, comme par exemple celle sur l'accès à l'information, ne permettent pas ou rendent difficile ce type d'échange.

Notons que le modèle de police communautaire du Québec pourrait également, dans sa modernisation, s'inspirer du modèle développé du côté canadien. Le modèle de « community safety and well being » que nous traduisons en français en « sécurité et mieux-être des collectivités » favorise justement une approche dite pluridisciplinaire. Le « Hub », qui est une forme de table de concertation avec un réel pouvoir d'intervention et d'échange d'informations, en est le parfait exemple. Bien entendu, ce modèle, pour être applicable au Québec, devra bénéficier de modification importante, notamment à la loi d'accès à



l'information afin de permettre aux participants de ces « Hub » d'échanger en toute légalité sur des clientèles plus vulnérables.

Enfin, nous ne pouvons conclure cette section sans offrir au comité consultatif sur la réalité policière une dernière piste de réflexion, soit celle d'une approche normée au sein des organisations. Pourquoi ne pas envisager la mise en place d'un processus d'évaluation de l'implantation de l'approche qui pourrait à terme, mener à une certification. Une norme ISO-Police de proximité. Ajoutons à cela qu'il serait tout aussi pertinent d'offrir aux policiers et policières, qui durant leur carrière se démarquent en cette matière, une décoration officielle. Décoration qui serait remise lors de la cérémonie annuelle qui se tient à l'ÉNPNQ.

## LA FORMATION

Les membres du conseil d'administration du Réseau sont tous unanimes sur le fait que la formation dispensée par l'École nationale de police du Québec en est une de grande qualité. Lorsque nous regardons le parcours d'un étudiant et d'une étudiante qui désirent devenir policier ou policière, nous n'avons certainement pas à rougir. Le Québec est pionnier en ce domaine et l'approche de police communautaire y est enseignée, et ce, de façon académique dans le cadre de la formation de technique policière au CEGEP ainsi que de façon transversale, lors de la formation initiale en patrouille gendarmerie dispensée à l'ÉNPNQ. Mais cela ne veut pas dire pour autant que nous devons nous asseoir sur nos lauriers. Il faut poursuivre nos efforts et à cet égard, le Réseau attire l'attention du comité sur deux éléments. D'abord la formation spécifique à l'approche de police communautaire et sa stratégie proactive ainsi que la professionnalisation du travail policier.

Commençons d'abord avec la formation spécifique sur la stratégie proactive. Cette formation, développée au cours des dernières années par l'ÉNPNQ s'adresse aux policiers et policières terrain ainsi qu'aux gestionnaires. Nous constatons ici encore que cette formation, bien





qu'ouverte à l'ensemble de la communauté policière, est souvent, pour ne pas dire tout le temps, dispensée à des petits groupes de policiers et policières qui sont spécialisés dans la mise en application de l'approche. Cette observation est tout aussi valable pour les gestionnaires des organisations policières. Or, c'est à l'ensemble des membres que cette formation devrait être dispensée. Si nous voulons modifier la culture policière, il faut nécessairement encourager ce type de perfectionnement, et ce, quelle que soit la fonction occupée par le policier ou la policière.

Quant à la professionnalisation de la fonction policière, c'est un projet qui est sur la planche depuis de nombreuses années. Le temps serait venu de mettre cette idée en application. Lorsque nous y songeons, cette idée fait tout son sens. D'abord parce qu'en professionnalisant, nous offrons au personnel un coffre d'outils bien garni combinant à la fois la théorie et la pratique. Parce qu'en exigeant un plus haut niveau de scolarité, nous nous retrouvons avec des policiers et policières qui débudent leur carrière à un âge un plus élevé et avec une plus grande maturité sur le plan psychologique. Parce qu'avec cette professionnalisation peut venir un ordre professionnel qui a comme mandat de mettre en place des normes et qui a l'obligation de reddition de compte au sein de la population. Pensons par exemple à des normes en lien avec l'approche de police communautaire. Voilà ici une idée qui permettrait à la fois au Québec de se démarquer et d'offrir à la nation une institution policière du 21<sup>e</sup> siècle.

## LA VALORISATION DE LA PROFESSION POLICIÈRE AU QUÉBEC

À l'image de l'ensemble des pays occidentaux, l'institution policière au Québec a toujours été plutôt réservée lorsque vient le temps de valoriser son travail et celui de ses membres. C'est donc à travers le prisme des autres que la population se fait une image de ce qu'est un policier et une policière avec les biais que cela impose. Dans un monde où tout va rapidement, où les médias sociaux ont une influence réelle sur la perception des gens, le ministère de la Sécurité





publique et les services policiers doivent y apporter l'éclairage nécessaire. Ils doivent expliquer le travail des policiers et policières au quotidien. Souligner les bons coups et agir avec la plus grande des transparences lorsqu'un événement malheureux se produit. Il faut que la police de proximité, communautaire, de concertation, de sécurité du quotidien, de stratégies proactives, de sécurité et mieux-être des collectivités, que ces modèles de police soient au cœur des services de communication des organisations policières. L'institution policière doit être consciente de sa réputation et elle doit y apporter l'attention qu'elle mérite.

## CONCLUSION

Fort de ces 25 années à promouvoir et à appuyer l'approche de police communautaire au Québec, le Réseau Intersection est heureux de pouvoir contribuer à la réflexion entamée par le comité consultatif sur la réalité policière. Cette réflexion, elle s'est notamment articulée autour de l'implantation de l'approche de police communautaire au Québec, ses perspectives d'avenir, la formation ainsi que sur la valorisation de la profession policière. Au passage, notre président a profité de l'opportunité qui lui était offerte pour présenter le Réseau Intersection, sa mission, ses réalisations, ses enjeux ainsi que ses perspectives de développement. C'est avec grand intérêt que les membres du conseil d'administration suivront les travaux du comité consultatif sur la réalité policière et la réforme s'y rattachant, convaincu que « LA PROXIMITÉ doit demeurer NOTRE PRIORITÉ ».

